



**Communiqué de presse** du 10 décembre 2020

Campagne « Respecter, c'est protéger – Sports de neige et respect »

## **Randonnées à raquettes et à skis respectueuses de la faune**

Si les amateurs de sports de neige se réjouissent lorsque la neige est abondante, en revanche pour les animaux sauvages, cela représente un défi immense. Compte tenu de la situation actuelle liée au coronavirus, il faut s'attendre cet hiver à un véritable essor des activités sportives en dehors des pistes. Il est donc d'autant plus important de respecter quelques règles de comportement simples pour que les cerfs, chamois, tétras-lyres, etc. trouvent suffisamment de tranquillité pour bien passer l'hiver. Grâce à la campagne « Respecter, c'est protéger – Sports de neige et respect », une large coalition de fédérations sportives et d'associations de protection de la nature sensibilise les pratiquants de sports de neige.

En juin 2020, l'Office fédéral du sport (OFSP) a publié l'enquête « Sport Suisse 2020 »<sup>1</sup>. On découvre dans cette étude que pendant la période allant de 2014 à 2020, le nombre total de randonneurs à skis, en snowboard et à raquettes est passé de 276 000 à 460 000 environ. 6,5 % de la population ont pratiqué ces disciplines sportives, en moyenne 5 jours par an, et 0,2 % de la population, comme sport principal (en 2014 : 4,1% de la population, en moyenne 8 à 10 jours par an). (Lamprecht et al., Sport Suisse 2020, tableau 6.1, p. 24).

### **Mesures de sensibilisation renforcées en raison du corona**

Cet hiver, les destinations touristiques s'attendent à une nouvelle hausse de la pratique sportive en dehors des pistes, notamment pour la randonnée à raquettes. Pour freiner cette progression, les responsables de la campagne « Sports de neige et respect » prévoient de collaborer encore plus étroitement avec les responsables du tourisme et tous les acteurs qui préparent et signalent les itinéraires de raquettes, afin de diffuser le plus largement possible l'information. De plus en plus de randonneurs à raquettes effectuent des parcours, empruntent des circuits fréquentés régulièrement, mais évoluent aussi dans des paysages intacts. Mais, quel que soit l'endroit, les quatre règles de comportement de la campagne s'appliquent : *Respecter les zones de tranquillité ; en forêt, suivre les itinéraires recommandés ; éviter les lisières et tenir son chien en laisse* (voir Fiche d'information).

### **Le froid et la neige obligent la faune à économiser son énergie**

On peut se retrouver à proximité d'animaux sauvages plus vite qu'on ne le pense. Les températures basses ainsi qu'une nourriture rare et maigre contraignent la faune des montagnes, comme le tétra-lyre ou le chamois, à économiser son énergie. Les animaux ont besoin d'espaces de tranquillité. Chaque fuite, à l'approche d'un pratiquant de sports de neige hors des pistes, conduit à une perte d'énergie précieuse. La situation est encore aggravée lors des hivers rigoureux.

### **Renforcement aussi de la sensibilisation des randonneurs à skis**

Comme le montrent les auteurs de l'enquête de l'OFSP « Sport Suisse 2020 », le secteur de la randonnée à skis a enregistré au cours des six dernières années une progression plus forte (2,0 points de pourcentage) que celui de la randonnée à raquettes (0,7 point de pourcentage). C'est pourquoi, la sensibilisation de ce groupe de sportifs est également essentielle. La communication des règles de comportement s'effectue sous forme de dépliants, d'affiches, de bannières, de spots animés sur écrans, notamment dans les cars postaux ou les magasins de sports de pleine nature. L'ensemble des zones de tranquillité en Suisse sont visibles sur le site de la campagne [www.nature-loisirs.ch/neige](http://www.nature-loisirs.ch/neige).

<sup>1</sup> Lamprecht M. et al. (2020) : Sport Suisse 2020. Office fédéral du sport (OFSP).  
<https://www.lssfb.ch/de/forschung/sport-und-bewegung/sport-schweiz/> (en allemand)



### Nouvelles perspectives éducatives

Suite aux expériences positives de l'hiver dernier dans les Alpes vaudoises, les animations éducatives sur la faune effectuées dans les écoles primaires vont être développées. Ces animations comprennent un enseignement théorique en classe mais aussi, en guise de distraction, une randonnée à raquettes d'une demi-journée dans la nature. Les actions de sensibilisation dans des camps de sports de neige doivent également être étendues, en collaboration avec l'initiative sports de neige « GoSnow » – dans un premier temps en Haut-Valais et dans l'Oberland bernois, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

### Coopération exemplaire

La campagne doit son succès, non seulement à sa diffusion par les organisations membres de l'association « Nature & Loisirs » (voir Fiche d'information), mais aussi à sa collaboration avec les domaines de l'outdoor et du tourisme. « Ainsi les nombreux pratiquants de raquettes non affiliés à une organisation sont également sensibilisés », explique le chef de la campagne, Reto Solèr. Pas moins de 270 entreprises se sont engagées à communiquer les quatre règles de comportement et à mettre en œuvre des mesures de sensibilisation.

### Informations complémentaires auprès de

- Reto Solèr, chef de la campagne « Sports de neige et respect », tél. 079 628 16 03  
Association « Nature & Loisirs », reto.soler@natur-freizeit.ch
- Pascal Stern, responsable pour la Suisse romande, tél. 079 708 98 09
- Brigitte Wolf, présidente de l'association « Nature & Loisirs », tél. 079 456 95 54

[www.natur-freizeit.ch/schnee](http://www.natur-freizeit.ch/schnee)

[www.nature-loisirs.ch/neige](http://www.nature-loisirs.ch/neige)

---

### Fiche d'information

Les quatre règles de comportement « Respecter, c'est protéger – Sports de neige et respect »

1. **Respectez les zones de tranquillité et les sites de protection de la faune :**  
Les animaux sauvages aiment s'y retirer.
2. **En forêt, restez sur les sentiers et suivez les itinéraires recommandés :**  
Les animaux sauvages peuvent ainsi s'habituer à votre présence.
3. **Évitez les lisières et les surfaces non enneigées :**  
Les animaux sauvages apprécient tout particulièrement ces endroits.
4. **Tenez votre chien en laisse, en particulier en forêt :**  
Les animaux sauvages fuient en présence de chiens en liberté.

### Portail Internet avec les cartes des zones de tranquillité et sites de protection

Le site [www.nature-loisirs.ch/carte](http://www.nature-loisirs.ch/carte), mis à jour chaque année, est l'outil indispensable pour la préparation minutieuse d'une randonnée à skis ou à raquettes dans le respect de la faune.

### 270 partenariats avec les secteurs du tourisme et de l'outdoor

Les partenaires ayant signé la Déclaration d'engagement s'engagent à respecter et à communiquer les quatre règles de comportement ainsi que les mesures de sensibilisation qu'ils ont choisies individuellement. Les listes des associés se trouvent sous [www.nature-loisirs.ch/neige](http://www.nature-loisirs.ch/neige).

Les **organisations membres** de l'association « Nature & Loisirs » actuelles sont :



Amis de la Nature Suisse, Association Suisse des Accompagnateurs en Montagne ASAM, Association Suisse des Guides de Montagne, BirdLife Suisse, ChasseSuisse, Club Alpin Suisse, Kitesurf Club Suisse, Mountain Wilderness Suisse, Pro Natura, Remontées Mécaniques Suisses, Réseau des parcs suisses, Station ornithologique Suisse Sempach, SuisseMobile, Suisse Rando, Swiss Canoe, Swiss Sailing, Swiss-Ski, Swiss Snowsports, WeitWandern.